

1.LA NEGATION

Le cours est celui (à quelques modifications près) du site suivant (qui comporte qqs erreurs). Sinon il est complet et tb fait.

Attention si vous vous connectez : après plusieurs clics sur la page, elle disparaît (c'est pourquoi je vous l'ai recopiée)

<https://www.kartable.fr/ressources/francais/cours/lexpression-de-la-negation/50758>

I. LA NEGATION LEXICALE

Au niveau du mot, la négation peut être exprimée par :

- Un **préfixe négatif** : *a-, an-, anti- dé(s)-il-, im-, in-, ir-, mal*
Ex : dé-plaire, a-phasie, an-alphabète, dés-illusion, il-limité, im-moderé, ir-respect, mal-heureux
- Le **préfixe non-** : il joue un rôle négatif lorsqu'il est placé devant certains noms ou pronoms ; il est alors relié par un trait d'union
Ex : non-conformité, non-paiement, non-sens, non-violence, non-intervention, non-retour, non-respect...
- Les **antonymes**
Ex : le bien et le mal

II. LA NEGATION SYNTAXIQUE

Elle peut être combinée avec tous les types de phrases : assertive (= affirmative), négative, exclamative, injonctive (qui donne un ordre : **N'écris pas !**), interrogative (Tu n'aimes plus le chocolat ?)

- **La négation totale** : elle **porte sur l'ensemble de la phrase**. Elle est exprimée par :
 - ***ne...pas ou ne... point** (langage soutenu). Dans la langue littéraire, « ne » peut suffire : Ex : « Je **ne** sais ce que j'éprouve »
 - *l'adverbe **non** (par ex sous forme de réponse)
 - ***lorsque 2 éléments sont coordonnés** dans une négation totale (ou partielle, cf plus loin), la conjonction de coordination « **ni** » est employée en lien avec « **ne** »
Ex : « Je **ne** regarderai ni l'or du soir qui tombe / **Ni** les voiles au loin... » (Baudelaire)
- **La négation partielle** : elle **ne porte que sur une partie de la phrase**. Elle peut être exprimée par :
 - ***ne...rien**
 - ***ne... jamais, ne...rien**
Les deux peuvent se combiner : Ex : Elle **ne** me pardonne **jamais rien**
 - ***ne...plus**
 - ***ne...aucun(e)**
Ex : Tu **n'**as **plus** aucune chance de le convaincre
 - ***ne... nul(le)**
Ex : Je **n'**ai **nulle** envie de te revoir
 - *la préposition « **sans** »
Ex : **Sans** toi, la vie est insupportable

III. LES CAS PARTICULIERS

- **La négation restrictive** : elle est exprimée par « **ne... que** ». Ce n'est pas vraiment une négation : elle soustrait de la négation l'élément qui suit le mot « que »
Ex : Tu n'aimes pas les autres. Tu **n'**aimes **que** toi.
- **Le « ne explétif »** :
Il est employé après certains verbes (craindre que, attendre que) et après certaines locutions (de peur que, avant que, à moins que)
Ex : **Je crains que** tu **ne** te sois trompé. **J'attends que** tu **ne** fasses plus de bruit. **J'ai peur que** tu **ne** sois obligé de recommencer. **Avant que** tu **ne** viennes, rends-moi un service. **A moins que** tu **ne** t'excuses, je refuse de te voir.

2.L'INTERROGATION <https://www.kartable.fr/ressources/francais/cours/linterrogation/50757>

L'interrogation est une proposition qui permet de poser une question afin d'obtenir une information.

I. L'INTERROGATION TOTALE

Elle porte sur l'ensemble de phrase. La réponse attendue est **obligatoirement oui ou non**.

Elle peut être **directe** : Viens-tu ce matin ?

Ou **indirecte** : Dis-moi si tu viens ce matin.

Lorsque l'interrogation totale est **indirecte**, elle est introduite par la **conjonction de subordination « si »**. (Attention, rien à voir avec une condition ici).

II. L'INTERROGATION PARTIELLE

C'est une interrogation qui **ne porte que sur une partie de la phrase**. La réponse attendue n'est **pas oui ou non**.

Ex : Où vas-tu comme cela ? (on ne peut pas répondre par oui ou non, on ne s'interroge que sur un détail : le lieu visé)

L'interrogation partielle peut être introduite par :

- Un **pronom interrogatif** : *qui, que, quoi, lequel (et ses composés : auquel...)* ; ce qui : ATTENTION existe seulement dans l'interrogation indirecte
Ex : Je me demande ce qui te tracasse.
- Un **adverbe interrogatif** : *où, quand, comment, pourquoi, combien, en quoi, ...*
- Un **déterminant (adj interrogatif)** : *quel(s), quelle(s) : dans quelle mesure...*

III. LA SYNTAXE DE L'INTERROGATION

A. L'interrogation directe

C'est une **proposition indépendante**. Elle se caractérise par un **point d'interrogation final** et une **inversion sujet-verbe**.

Selon les cas, l'inversion sujet-verbe est :

- Une **inversion simple** : **le verbe est placé avant le sujet**
Ex : « Est-elle brune, blonde ou rousse ? » (Verlaine)
Une **inversion complexe** : le **sujet** est placé avant le verbe, mais il **est repris après le verbe par un pronom personnel**
Ex : Le facteur va-t-il arriver ?
>Dans le langage courant, l'inversion simple est souvent remplacée par « est-ce que ? » en début de phrase
Ex : **Est-ce que** vous allez vous taire ?

B. L'interrogation indirecte

Elle s'inscrit dans une **proposition subordonnée** interrogative indirecte, dépendant d'une principale. Comme elle est intégrée dans une phrase affirmative, elle ne comporte **ni point d'interrogation, ni inversion sujet-verbe**.

Ex : Je te demande **ce qui te tracasse et si je peux t'aider**.

IV. LES CAS PARTICULIERS

- L'interrogation peut être utilisée pour formuler un ordre ou une demande implicite.
Ex : Pourrais-tu fermer la porte ?
- L'interrogation peut être utilisée pour formuler une affirmation implicite. Elle est alors appelée **question rhétorique (ou oratoire) et n'attend pas de réponse**.
Ex : Tu en mourrais si tu faisais moins de bruit ?

3. LES PROPOSITIONS SUBORDONNÉES CIRCONSTANCIELLES

<https://www.kartable.fr/ressources/francais/cours/les-propositions-subordonnees-circonstanciellles/36186>

C'est une proposition qui précise les circonstances dans lesquelles se passe l'action de la proposition principale.

* elle joue le rôle d'un complément circonstanciel

* elle peut être déplacée dans la phrase

* elle peut être supprimée (cf 1^e phrase ex ci-dessous)

Ex :

Dès la fin de l'hiver, les oiseaux reviennent : CCT (complément circ de temps et non proposition subordonnée).

Dès **que** l'hiver **prend fin**, les oiseaux reviennent : proposition subordonnée de temps (introduction par la conjonction de subordination « que » et verbe conjugué « prend »), qui pour fonction d'être le CCT du verbe de la proposition principale « reviennent »

I. LA PROPOSITION SUBORDONNÉE CONJONCTIVE (càd introduite par une conjonction de subordination) CIRCONSTANCIELLE DE TEMPS. Elle précise le moment de l'action de la proposition principale.

Quelques conjonctions de subordination de temps : *chaque fois que, quand, lorsque, avant que, après que, en même temps que, dès que...*

On peut les classer d'après leur sens :

ACTION SIMULTANÉE (se passe en même temps que l'action de la proposition principale)	QUAND / LORSQUE / PENDANT QUE / COMME (attention , dans un autre contexte, c'est aussi un adverbe ou une conjonction de subordination de comparaison ou de cause)/ TANDIS QUE / ALORS QUE
ACTION ANTERIEURE (se passe AVANT l'action de la proposition principale)	AVANT QUE / EN ATTENDANT QUE / JUSQU'À CE QUE
ACTION POSTERIEURE (se passe APRES l'action de la proposition principale)	APRES QUE / DES QUE / DEPUIS QUE / UNE FOIS QUE

II. LA PROPOSITION SUBORDONNÉE DE CAUSE. Elle précise la raison de l'action de la proposition principale.

Principales conjonctions de subordination de cause : *comme* (ex : Comme il fait froid, je rentre, cf plus haut, **ne pas confondre** avec d'autres sens de « comme ») , *parce que* , *puisque*, *sous prétexte que*, *du moment que* (ce n'est pas temporel !) Ex : **Du moment que** tu as de bonnes notes, tu fais ce que tu veux), étant donné que, du fait que, vu que

On peut les classer d'après leur sens :

DONNER LA CAUSE d'une action ou d'un fait	Je te sers de la grenadine parce qu'il n'y a plus de jus de fruit
JUSTIFIER un action ou un fait (càd « défendre » la raison pourquoi on l'a fait)	Puisque tu ne veux pas te calmer , tu vas dans ta chambre.
REJETER UNE CAUSE (avec négation)	Je te sers de la grenadine, non pas parce tu n'as pas droit au jus de fruit, mais parce qu'il n'y en a plus

III. LA PROPOSITION SUBORDONNEE CIRCONSTANCIELLE DE CONSEQUENCE. Elle précise l'effet, la conséquence de l'action de la principale.

Ex : Tu as préparé ma fête d'anniversaire en cachette **si bien que j'ai été très surprise !**

Principales conjonctions de subordination circ de conséquence : *si... que, tellement que..., de (telle) sorte que, de (telle) manière que, en sorte que, si bien que, sans que, à tel point que...*

Une mention spéciale pour 2 conjonctions particulières :

****pour... que** : ATTENTION

*Soit pour ... que + subjonctif (ex : Pierre et Jean ont cessé de parler **pour qu'ils ne se disputent plus** (subj présent)

*Soit pour + infinitif >> CE SERA UNE PROP SUB INFINITIVE avec pour fonction CCConséquence. Ex : Pierre et Jean ont cessé de parler **pour ne plus se disputer**. On peut aussi dire qu'il s'agit d'une sub circ de but).

****que** : ATTENTION il faut qu'il soit annoncé par « tant, tellement, si, si bien, à tel point, tel »

IV. LA PROPOSITION SUBORDONNE CIRCONSTANCIELLE DE BUT. Elle précise le but de l'action de la proposition principale (pourquoi on la fait)

Ex avec « pour... que » : même règle que précédemment – on peut aussi dire parler d'une sub de conséquence, **le but et la conséquence pouvant se mêler** (cf plus haut) :

Elle travaille dur pour **réussir** (infinitif) ses examens.

Principales conjonctions de subordination circ de but : *pour que, afin que, de peur que, de crainte que*. Elles sont toutes suivies du SUBJONCTIF ou de L'INFINITIF (sans que)

On peut les classer d'après leur sens :

LE BUT A ATTEINDRE	Elle travaille dur pour qu'elle réussisse (subjonctif) ses examens / pour réussir
LE BUT A EVITER	Elle se cache en mangeant du chocolat de peur que sa petite sœur ne la voie (de peur que + subjonctif) / pour éviter de le faire voir à sa petite sœur

V. LA PROPOSITION SUBORDONNEE CIRCONSTANCIELLE DE COMPARAISON. Elle compare un élément de la principale avec un élément de la subordonnée.

Ex : L'ours blanc est **plus** dangereux **qu'on ne se l'imagine** (on compare un fait avec l'idée que l'on a de ce fait)

Principales conjonctions de subordination de comparaison : *comme, comme si, même que, plus que*

On peut les classer d'après leur sens :

RESSEMBLANCE OU DIFFERENCE	COMME / DE MEME QUE / AINSI QUE / TEL QUE / AUTRE QUE / AUTREMENT QUE
EGALITE OU INEGALITE	AUSSI BIEN QUE/ TEL QUE / MEME QUE / AUSSI QUE / TANT QUE / MOINS QUE
GRADATION	PLUS QUE / MOINS QUE / AUTANT QUE / MEILLEUR QUE / MIEUX QUE / PIRE QUE
PROPORTION	D'AUTANT QUE/ D'AUTANT PLUS QUE /

	<p>D'AUTANT MOINS QUE DANS LA MESURE OU / SUIVANT QUE / SELON QUE / A MESURE QUE / AU FUR ET A MESURE QUE</p> <p>EX : Il est d'autant plus heureux <u>qu'il ne s'attendait pas à une si bonne note.</u></p> <p>Je m'habille différemment <u>selon qu'il fait chaud ou froid.</u></p> <p>Je remplis la carafe d'eau <u>à mesure qu'elle est vidée par tous ces gens assoiffés .</u></p>
--	---

ATTENTION / CAS PARTICULIERS :

- Si on exprime une hypothèse, les conjonctions de subordination de comparaison peuvent être suivies de « si »

Ex : Elle crie à tue-tête **comme si** elle voulait que tout le quartier l'entende.

- Il peut y avoir des constructions parallèles qui n'emploient pas de conjonction de subordination pour introduire la prop sub de comparaison.

La conjonction est remplacée par

*un adverbe : moins, plus, autant

Ex :

Moins je le vois, mieux je me porte

Plus on travaille, plus on s'instruit

Autant j'adore le cinéma, autant je déteste la télévision

Astuce : comme les deux propositions se ressemblent, on considère que la première proposition est la subordonnée circonstancielle de comparaison

*ou un adjectif de degré : meilleur, pire

Ex :

Meilleure est la vente, meilleurs sont les bénéfiques.

VI. LA SUBORDONNE CIRCONSTANCIELLE D'OPPOSITION ET DE CONCESSION. Elle est introduite par une conjonction de subordination de conjonction et, comme toutes le sub circ, est CC du verbe de la principale : CC d'opposition ou de concession ici.

L'opposition et la concession s'expriment de la même manière, mais n'ont pas le même sens.

L'opposition exprime deux aspects antithétiques, mais pas forcément incompatibles.

Ex : **Au lieu de le gronder**, tu devrais l'aider.

La concession exprime deux faits contradictoires. Elle est souvent utilisée de manière ironique dans l'argumentation pour faire semblant d'accorder un point à l'adversaire (« on recule d'un pas ») pour mieux le démolir ensuite (« puis on avance de deux »).

Ex :

Bien que tu l'aides, il continue à avoir des difficultés.

Il est vrai que Diphile maîtrise son budget, mais ses enfants restent sans maître et sans éducation.

Principales conjonctions de subordination de concession ou d'opposition (ATTENTION : souvent suivies du SUBJONCTIF) : *bien que, quoique, encore que, si... que, pour... que, quelque...que, tout... que, sans que, alors que, même si, quand bien même*

LES AUTRES MANIÈRES D'EXPRIMER L'OPPOSITION OU LA CONCESSION >> POUVOIR OPERER DES TRANSFORMATIONS DE PHRASES (remplacer la subordonnée par un autre type d'expression) :

Sans subordonnée conjonctive, le CC d'opposition ou de concession peut être **introduit par** :

*un infinitif ou un groupe nominal introduit par une préposition :

Ex :

Loin de se presser (subordonnée infinitive), il ralentit.

Au lieu de s'amuser, il a décidé de se mettre au travail.

Il marche **malgré sa douleur** (groupe nominal CC).

Principales prépositions (ou locutions prépositives) introduisant un CC de concession ou d'opposition : *malgré, en dépit de, loin de, sans, contrairement à, quitte à, en dépit de, excepté*

*un gérondif introduit par « tout » ou « même » :

Ex :

Il la gronde **tout en souriant** (en + participe présent = un gérondif).

Tout en reconnaissant ses qualités, je le trouve énervant. (« tout » ou « même » renforcent souvent l'expression)

*un adverbe (ou une locution adverbiale) : *quand même, pourtant, cependant, néanmoins, toutefois, au contraire*

*une conjonction de coordination : **mais, or**.

Ex : Il est intelligent, **pourtant (mais, or) il a échoué à ce concours**.

VII. LA PROPOSITION SUBORDONNÉE CIRCONSTANCIELLE DE CONDITION. Elle est introduite par une conjonction de subordination de condition et est CC de condition de la proposition principale.

Principales conjonctions de subordination de condition : *si (+ indicatif) ; selon que.. ou... (+ indicatif) ; pourvu que (+ subjonctif) ; au cas où (+ conditionnel) ; soit que... soit que (+subjonctif)*

CONCORDANCE DES TEMPS DANS LA SUBORDONNÉE CONDITIONNELLE (tableau à lire horizontalement)

SITUATION DANS LE TEMPS	DÉGRE DE PROBABILITÉ	TEMPS DE LA SUBORDONNÉE	TEMPS DE LA PRINCIPALE	EX
Hypothèse envisagée dans le présent ou dans le futur (par rapport à la principale)	Très réalisable	Indicatif présent	Indicatif présent ou futur / impératif présent	Il vient s'il fait beau Il viendra s'il fait beau Viens, s'il fait beau !
	Peu ou pas réalisable	Indicatif imparfait	Conditionnel présent	Il viendrait s'il faisait beau.
Hypothèse envisagée dans le passé (par rapport à la principale)	Très probable	Indicatif passé composé, passé simple ou imparfait	Indicatif présent, imparfait, passé composé, futur parfois (plus rare)	Il reviendra s'il fait / faisait / a fait beau
	<u>Non réalisée : irréel</u> Cf tableau complet ci-dessous	Indicatif plus-que-parfait	Conditionnel passé ou présent	Il serait revenu s'il avait fait beau.

RAPPEL DES REGLES CONCERNANT L'IRREEL càd LORSQUE

la principale est au conditionnel (hors du réel)

Sens	Subordonnée	Principale
Action possible dans l'avenir mais incertaine Potentiel	Si + imparfait <i>Si tu venais demain,</i>	Conditionnel présent <i>je serais content.</i>
Action non réalisable dans le présent Irréel du présent	Si + imparfait <i>Si tu venais,</i> (mais en réalité, tu ne viens pas)	Conditionnel présent <i>je serais content.</i>
Action non réalisée Irréel du passé	Si + plus-que-parfait <i>Si tu étais venu,</i>	Conditionnel passé <i>j'aurais été content.</i>

LES AUTRES MOYENS D'EXPRIMER LA CONDITION >>POUVOIR OPERER DES TRANSFORMATIONS DE PHRASES

On peut aussi exprimer la condition grâce à :

- Des verbes émettant l'hypothèse : *supposer que, imaginer que*
- L'adverbe d'affirmation « soit » souvent utilisée en mathématiques
- Un infinitif...

Ex : **Sans travailler**, il ne réussira pas.

- Un groupe nominal introduit par une préposition

Ex : **Sans travail**, il ne réussira pas.

- Un participe présent ou un gérondif

Ex : **En travaillant davantage**, il y arriverait.

4. LA PROPOSITION SUBORDONNEE RELATIVE

<p>Elle complète <u>un nom ou un pronom</u> de la proposition principale.</p> <p>Ce nom ou pronom complété s'appelle l'ANTECEDENT.</p> <p>Elle coupe souvent la proposition principale</p>	<p>Elle est COMPLEMENT DE SON ANTECEDENT (sauf particularité voir plus loin)</p> <p>Elle est introduite par un pronom relatif : Qui que quoi dont où (avec accent !)</p> <p>Il y a aussi des <u>pronoms relatifs composés</u> : lequel, laquelle, lesquelles duquel, desquels, desquelles auquel, auxquels, auxquelles</p> <p>Elle peut être remplacée par un adjectif qualificatif ou un participe passé</p> <p>>>Inversement un adj qualificatif peut se transformer en proposition relative</p>	<p><i>Il ne pouvait se lasser de donner des louanges à cette personne <u>qu'il</u> avait vue, <u>qu'il</u> ne connaissait point</i> (Madame de Lafayette, <i>La princesse de Clèves</i>)</p> <p><i>Je me souviens du lieu <u>où</u> nous nous sommes rencontrés la première fois.</i></p> <p><i>La jeune fille <u>dont</u> je suis amoureux m'a rendu visite.</i></p> <p><i>J'ai vu ce matin une jolie rue <u>dont</u> j'ai oublié le nom</i> (Apollinaire, « La chanson du Mal-Aimé »)</p> <p>! DONT REMPLACE « de qui, de quoi, duquel, de laquelle... »</p> <p><i>Je ne supporte pas la manière <u>dont</u> tu me traites.</i></p> <p><i>>>il ne pouvait se lasser de donner des louanges à cette personne vue, mais inconnue.</i></p> <p><i>La jeune fille aimée >>dont je suis amoureux</i></p>
--	--	--

PARTICULARITES

Les pronoms relatifs : ce qui, ce que, et ce dont...

On utilise ce qui, ce que ou ce dont pour exprimer **la chose qui, la chose que, la chose dont.**

Elle ne comprend pas ce qui se passe
(Elle ne comprend pas la chose qui se passe).

Tu ne sais pas ce que tu perds
(Tu ne sais pas la chose que tu perds).

Elle écoute ce dont je parle.
(Elle écoute la chose dont je parle).

Ce qui est sujet du verbe qui suit.

Ce qui est certain, c'est qu'on va bien s'amuser ! (ce qui **sujet de est certain**)

Tu sais **ce qui** me ferait plaisir ? (ce qui **sujet de ferait plaisir**)

Ce que (ce qu') est complément direct. Il est généralement suivi d'un sujet et d'un verbe.

Ce qu'il demande, c'est du respect ! (ce qu' = complément direct de il demande)

Tu peux dire ce que tu veux, je ne t'écoute pas. (ce que = complément direct de tu veux)

Ce dont s'emploie devant les verbes construits avec la préposition de (avoir peur de, avoir besoin de, se douter de, parler de, etc.)

Ce dont Victor a peur, ce sont les araignées. (Victor a peur des araignées, on dit avoir peur de quelque chose).

Elle m'a confirmé ce dont je me doutais : Gérard Therrien a une maîtresse ! (se douter de)

Remarque : On utilise aussi ce qui / ce que... c'est pour insister ou mettre en avant une partie de la phrase.

Ton sourire me plaît.

Ce qui me plaît, c'est ton sourire.

A Paris, j'aime les musées.

À Paris, ce que j'aime, ce sont les musées.

J'ai besoin d'un café fort.

Ce dont j'ai besoin c'est un café fort.